



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Service de collecte municipale pour les ICI

IDENTIFICATION ICI

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Nom(s) du ou des propriétaires : _____

Matricule(s) : _____ Lot(s) : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Nombre de logements résidentiels (à même le commerce) : _____

Inscrire le(s) numéro(s) civique(s) du/des logement(s) : _____

CHOIX DES BACS

Veuillez cocher (dans les tableaux ci-dessous) le nombre de bacs (supplémentaires à ceux déjà sur place) par type de matières que vous utiliserez pour votre entreprise :

Bacs		1	2	3	4
Déchets	Tarif pour la collecte	76,22 \$	152,44 \$	228,66 \$	304,88 \$
	Nb bacs déjà sur place : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recyclage	Tarif pour la collecte	48,12 \$*			
	Nb bacs déjà sur place : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compost	Tarif pour la collecte	62,87 \$*			
	Nb bacs déjà sur place : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Peu importe le nombre de bacs à recyclage ou de compost (entre 1 et 4), le prix est le même

ACHAT DE BACS À COMPOST (optionnel)

Indiquer le nombre de bacs à compost que vous souhaitez commander : _____

(Le bac brun de 240 litres est disponible au montant de 120,80 \$ l'unité.)

Je confirme les informations inscrites et avoir lu les modalités du programme

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

Veuillez retourner le formulaire à : environnement@eastman.quebec

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'inspecteur en environnement au 450-297-3440, poste 127

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

1. Puis-je retirer ou ajouter un ou plusieurs bacs en cours d'année ?

OUI. L'autocollant est la preuve que vous êtes participant au service de collecte. Le retrait ou l'ajout d'un ou de plusieurs bacs est possible en remplissant un nouveau formulaire d'abonnement. **Dans le cas du retrait d'un ou plusieurs bacs**, le ou la responsable délégué(e) de la municipalité ira retirer les autocollants des bacs en signe d'arrêt de la participation au service de collecte, mais aucun crédit ne sera émis pour le reste de l'année en cours. **Dans le cas de l'ajout d'un ou plusieurs bacs (jusqu'à concurrence de 4 bacs maximum)**, une facture sera émise en fonction du nombre de mois d'utilisation pour le reste de l'année courante.

2. Puis-je changer d'idée en cours de route et me désabonner complètement du programme ?

OUI. Cependant, le désabonnement complet ne devra s'effectuer qu'avant le début d'une nouvelle année, autrement, le désabonnement sera effectif uniquement à partir de l'année suivante. Une demande de désabonnement doit être faite par courriel à environnement@eastman.quebec.

3. Comment payer et récupérer le(s) bac(s) de compost que j'achète à la municipalité?

La livraison sera faite directement à votre commerce, institution ou industrie dans les 7 jours suivant votre demande. Une facture vous sera par la suite envoyée.

4. Format des autocollants



5. Fréquences des collectes

Déchets : 1x/4 semaines (total de 13 collectes) **Recyclage** : 1x/2 semaines (total de 26 collectes)
Compost : 1x/4 semaines (janvier, février, mars, novembre, décembre) et 1x/2 semaines (avril à octobre) (total de 20 collectes) + 2 **collectes de gros rebuts** + 2 **collectes de feuilles mortes**.